

OUTILS D'AIDE A L'EVALUATION DE L'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE

Dans le cadre de son activité professionnelle relevant de la sous-section 4 (travaux neufs, rénovation, entretien courant...), l'employeur doit procéder à l'évaluation du niveau d'empoussièrement pour chaque processus mis en œuvre par ses travailleurs afin de :

- classer le processus parmi les 3 niveaux réglementaires définis par le code du travail (art R 4412- 98)
- s'assurer du respect de la Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP) en matière d'amiante
- mettre en place les mesures de prévention adaptées (mesures de protections collective et individuelle) selon le niveau d'empoussièrement évalué.

Les outils suivants permettent d'aider les entreprises dans l'évaluation de l'empoussièrement amiante des processus de travail les plus courants du BTP en amont de la première intervention.

Il est à noter que des mesures d'empoussièrement devront nécessairement être réalisées afin de confirmer le niveau d'empoussièrement et ainsi que les moyens de protection mis en œuvre sont adaptés.

OUTILS DISPONIBLES :

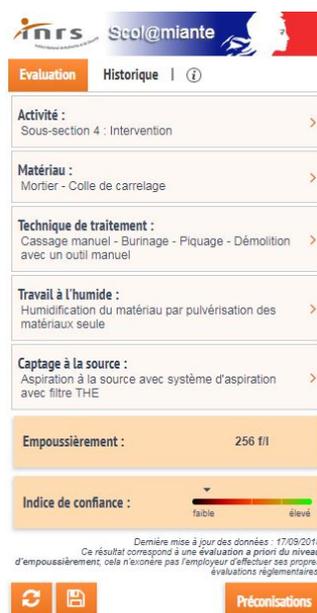
- Scol@miante :

Accessible par le lien suivant <http://scolamiante.inrs.fr> .

Cette base est accessible à tous après acceptation sur la page d'accueil des conditions d'utilisation et d'accès au site.

Exemple de recherche :

Après avoir renseigné l'activité, le matériau, la technique de traitement, le travail à l'humide et le captage à la source, il apparaît l'empoussièrement attendu.



The screenshot shows the 'Scol@miante' interface with the following details:

- Navigation:** Evaluation (selected), Historique, and a help icon.
- Activité :** Sous-section 4 : Intervention
- Matériau :** Mortier - Colle de carrelage
- Technique de traitement :** Cassage manuel - Burinage - Piquage - Démolition avec un outil manuel
- Travail à l'humide :** Humidification du matériau par pulvérisation des matériaux seule
- Captage à la source :** Aspiration à la source avec système d'aspiration avec filtre THE
- Empoussièrement :** 256 f/l
- Indice de confiance :** A scale from 'faible' (low) to 'élevé' (high), with a green bar indicating a high confidence level.
- Footer:** Dernière mise à jour des données : 17/09/2018. Ce résultat correspond à une évaluation a priori du niveau d'empoussièrement, cela n'exonère pas l'employeur d'effectuer ses propres évaluations réglementaires.
- Buttons:** Refresh, Print, and Préconisations.

- CARTO Amiante

Le rapport CARTO précise les niveaux d'empoussièrement ET les moyens de protections collectives et individuelles pour les processus de travail suivants :

- Le perçage de dalles et revêtements de sol
- Le perçage de peintures et enduits intérieurs
- La découpe de canalisations extérieures en amiante ciment
- Le démontage de canalisations extérieures en amiante ciment
- Le démontage de toitures
- Le démoussage de toitures

Le rapport CARTO Amiante est accessible par le lien suivant :

http://www.inrs.fr/dms/inrs/PDF/Actualites/Projet-CARTO-Amiante_1er-Rapport_16-10-17/Projet%20CARTO%20Amiante_1er%20Rapport_16-10-17.pdf

L'amiante, un risque qui nous concerne